Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601956-20251215-2025_DELIB60-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 60/2025

SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025 à 19H00

Date de convocation :	9 décembre 2025	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	9 décembre 2025	Conseillers présents :	8
		Conseillers votants :	10

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Paul MARTEL, Franck PAULAY, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Sabrina LANOE et Martine ROCA

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Patrice SAVARY et Mesdames Maryvonne MORICE (donne pouvoir à Madame Monique LE THIEC), Aurélie LE FICHER (donne pouvoir à Madame Martine ROCA) et Ange CROGUENNOC

Achat d'une balayeuse

Monsieur Le Maire expose :

La balayeuse de voirie utilisée par les services techniques montre des signes de fatigue. Plusieurs réparations ont dû déjà être effectuées et d'autres seraient encore à prévoir. Aujourd'hui, il convient de procéder au renouvellement de celle-ci par un véhicule équivalent.

Deux entreprises ont été consultées.

- Société 1 : Modèle d'occasion Holder X45 ESO 210035 de 2018 – capacité cuve : 1.5 m³
  38 000 € HT
- Société CMAR – modèle d'occasion Iveco MFH 2500 de 2017 – capacité cuve : 2m³
  39 900 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse de voirie au prix de 39 900 € HT avec la Société CMAR**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

MAIRIE de LA ROCHE-BERNARD 56130 (Morbihan)